



Communiqué de presse

Vendredi 20 septembre 2013

A quand la création du parc marin du Bassin d’Arcachon ?

Aujourd’hui et demain se tient la conférence environnementale. France Nature Environnement (FNE) attend, de la part du gouvernement, l’annonce de la création en 2014 du parc marin du Bassin d’Arcachon.

Un contexte morose pour les aires marines protégées

Cette année, la biodiversité marine est au cœur de la conférence environnementale. Elle s’ouvre alors que la politique française en matière d’aires marines protégées est en berne. Malgré la création du parc marin des Estuaires Picards, la tendance est plutôt au manque de moyens et à la fermeture des missions d’étude... A ce rythme, la France ne respectera certainement pas ses engagements en matière de création d’aires marines protégées sur 20% de son territoire marin d’ici 2020, ni celui concernant la création de huit parcs marins en métropole d’ici 2015 ! Le respect de ces objectifs sera demandé par FNE à l’occasion de la table ronde Biodiversité marine, mer et océans de la Conférence environnementale.

Un parc marin pour le Bassin d’Arcachon !

Les parcs marins sont des outils adaptés aux territoires à fort enjeu écologique, et où les activités humaines sont très présentes. C’est le cas du Bassin d’Arcachon, espace exceptionnel mais fragile et soumis à de multiples pressions : urbanisation, tourisme, qualité des eaux... Pour préserver et continuer de valoriser le patrimoine du Bassin, un parc marin est indispensable. Il permettra de mieux connaître la biodiversité de cet espace, et d’encadrer les activités pour qu’elles puissent s’exercer dans un environnement préservé.

« Le projet a mobilisé l’ensemble des acteurs locaux pendant plusieurs années, rappelle Denez L’Hostis, responsable du dossier Mer et littoral à FNE. Mais depuis la fin de l’enquête publique en février 2012, le projet est au point mort. C’est mépriser la dynamique locale et le travail réalisé pendant toutes ces années ! »

Pertuis-Charentais, Golfe normand-breton... d’autres projets en attente sur le territoire

Le Bassin d'Arcachon n'est pas le seul territoire à faire les frais du coup d'arrêt porté à la politique des aires marines protégées. L'estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais ainsi que pour le Golfe normand-breton, la création des parcs marins est elle aussi repoussée aux calendes grecques. « *FNE ne manquera pas de faire remonter à la conférence environnementale les préoccupations des associations locales sur ces territoires* » indique Denez L'Hostis, pilote de la mission mer et littoral de FNE.

Du 21 au 26 octobre, la France accueillera le congrès mondial des aires marines protégées à Marseille. « *Nous sommes heureux de voir la France afficher ses ambitions à l'international, conclue Denez L'Hostis. Mais il est grand temps que le gouvernement s'engage concrètement pour la création d'aires marines protégées ambitieuses sur son propre territoire !* »